

Principaux faits saillants sur le revenu des familles et des individus : données infraprovinciales tirées du Fichier des familles T1, 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 9 août 2023

Après 10 années consécutives de croissance, le revenu médian après impôt des familles a diminué pour s'établir à 59 300 \$ (-2,8 %) en 2021. Toutes les provinces et tous les territoires ont observé une baisse, le Nunavut (-7,7 %) et le Manitoba (-4,9 %) en tête. À l'échelle régionale, les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Windsor (-5,7 %), Winnipeg (-5,0 %) et Toronto (-4,9 %) ont enregistré les plus fortes diminutions du revenu familial médian après impôt.

Le recul du revenu après impôt a été en grande partie attribuable à la fin de plusieurs prestations délivrées par le gouvernement en vue de soutenir financièrement les Canadiens touchés par les pertes de revenus d'emploi en 2020 à cause de la pandémie de COVID-19. La fin des prestations a été partiellement compensée par un redressement limité du revenu d'emploi en 2021. Les familles à faible revenu ont été plus touchées par la fin des prestations gouvernementales liées à la COVID-19, en particulier les familles monoparentales ayant de jeunes enfants de moins de 6 ans. Par conséquent, les taux de faible revenu et l'inégalité des revenus ont aussi augmenté en 2021.

L'augmentation du revenu du marché pour les familles à faible revenu ne compense pas entièrement la diminution des transferts gouvernementaux

Selon le regroupement des familles en fonction de leur niveau de revenu après impôt (supérieur ou inférieur à la médiane), le revenu agrégé après impôt des familles dont le revenu était inférieur à la médiane a diminué de 5,3 % en 2021 par rapport à 2020, alors que celui des familles dont le revenu était supérieur à la médiane a augmenté de 1,6 %. Une répartition de ces données selon les sources de revenus permet de constater une progression du revenu du marché, et un recul des transferts gouvernementaux, autant chez les familles à revenu faible qu'élevé.

L'augmentation du revenu du marché en 2021 peut être attribuée principalement à une hausse du revenu d'emploi, qui a crû d'un pourcentage égal (+6,3 %) pour les familles à revenu faible et élevé. En valeur nominale, il s'agit d'une progression de 9,4 milliards de dollars du revenu agrégé pour les personnes à faible revenu et de 65,7 milliards de dollars pour celles à revenu élevé.

Parallèlement, les transferts gouvernementaux de 2020 à 2021 ont diminué de 13,0 % pour les familles à plus faible revenu et de 19,9 % pour les familles à revenu plus élevé. Pour les familles à plus faible revenu, cela s'est traduit par un recul de 19,2 milliards de dollars en transferts gouvernementaux agrégés. Pour celles gagnant un revenu plus élevé, l'agrégat a diminué de 31,1 milliards de dollars. Ces variations des transferts gouvernementaux peuvent être attribuées à plusieurs facteurs, le plus important étant la baisse des prestations liées à la COVID-19, notamment la Prestation canadienne d'urgence et la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, lesquelles ont pratiquement disparu en 2021. Cette disparition a été compensée, en partie, par le maintien de la Prestation canadienne de la relance économique et les modifications temporaires apportées à l'assurance-emploi. De plus, les crédits pour la TPS et la TVH sont revenus aux niveaux antérieurs à la suite d'une augmentation ponctuelle en 2020, et l'incitatif à agir pour le climat n'a pas été versé pour 2021, car il a été remplacé par un programme trimestriel dont les versements ont commencé en juillet 2022.

Dans l'ensemble, les variations du revenu du marché et des transferts gouvernementaux combinés aux impôts payés ont entraîné une diminution de 15,1 milliards de dollars du revenu agrégé après impôt des familles à faible revenu. À titre de comparaison, le revenu agrégé après impôt des familles gagnant un revenu plus élevé a augmenté de 16,5 milliards de dollars.



Le revenu après impôt diminue le plus chez les familles monoparentales ayant au moins un enfant de moins de 6 ans

Alors que dans l'ensemble, le revenu familial médian après impôt a diminué de 2,8 %, l'ampleur de la diminution a varié selon les différents types de familles et l'âge de chaque enfant. Les familles comptant un couple avec et sans enfants ont connu une variation négligeable de leur revenu médian après impôt de 2020 à 2021. En revanche, les familles monoparentales ont enregistré une diminution de 3,9 % du revenu médian; ce recul a été plus prononcé pour les familles monoparentales où au moins un enfant était âgé de 0 à 5 ans (-6,8 %).

Les taux de faible revenu augmentent en 2021

Après avoir affiché un recul marqué en 2020, la proportion de la population canadienne à faible revenu a augmenté de 2,2 points de pourcentage pour s'établir à 15,5 % en 2021. Le Nunavut a enregistré la plus forte augmentation (+6,1 points de pourcentage pour atteindre 29,1 %) et le Québec, la plus faible (+1,1 point de pourcentage pour atteindre 14,3 %).

En ce qui concerne les RMR, celles de Québec (10,4 %), Victoria (11,5 %), Saguenay (11,8 %) et Guelph (11,8 %) ont enregistré les plus bas taux de faible revenu en 2021. Les RMR de Windsor (19,3 %), Toronto (18,6 %) et Winnipeg (17,2 %) ont affiché les plus hauts taux de faible revenu en 2021.

Les taux de faible revenu augmentent pour toutes les familles, surtout pour les familles de personnes âgées

L'évolution des taux de faible revenu a été semblable pour les personnes vivant dans des familles comptant un couple, dans des familles monoparentales ou hors d'une famille de recensement : les taux de faible revenu pour tous les types de familles ont dépassé ceux de 2020.

En 2021, les personnes vivant dans des familles comptant un couple avec enfants ont affiché le taux de faible revenu le plus bas parmi tous les types de familles, environ 1 personne sur 15 (6,3 %) étant en situation de faible revenu. Elles ont été suivies des personnes faisant partie de familles comptant un couple sans enfants, où un peu plus de 1 personne sur 10 (11,7 %) était en situation de faible revenu. De plus, environ 1 personne sur 3 vivant dans une famille monoparentale (31,7 %) ou hors famille (34,3 %) était en situation de faible revenu.

En 2021, 17,8 % des aînés vivaient dans une situation de faible revenu; il s'agit d'une hausse de 4 points de pourcentage par rapport à 2020. Les adultes de moins de 65 ans affichaient un taux de faible revenu de 14,8 % et les jeunes de moins de 18 ans, un taux de faible revenu de 15,6 %.

L'inégalité des revenus augmente entre 2020 et 2021

En raison d'une hausse des taux de faible revenu et d'écart plus importants entre les extrémités supérieures et inférieures de la répartition du revenu, une augmentation de l'inégalité des revenus serait attendue. L'une des façons d'étudier la question consiste à examiner le coefficient de Gini du revenu familial après impôt corrigé en fonction de la taille de la famille. Le coefficient de Gini varie de 0 (lorsque tous les membres d'une population ont le même revenu) à 1 (lorsqu'une seule personne reçoit l'intégralité du revenu d'une population).

Au Canada, le coefficient de Gini pour 2021 a augmenté pour s'établir à 0,353 (+0,017) à la suite d'une baisse en 2020. Parmi les provinces et les territoires, le revenu familial après impôt corrigé des particuliers au Yukon (0,311), au Nouveau-Brunswick (0,313), à l'Île-du-Prince-Édouard (0,313) et au Québec (0,320) a été le plus uniformément réparti en 2021, alors que le Nunavut (0,409), l'Ontario (0,369), la Colombie-Britannique (0,361) et l'Alberta (0,358) ont enregistré les plus fortes inégalités en matière de revenu familial corrigé après impôt.

Les trois RMR qui ont enregistré les niveaux les plus élevés d'inégalité des revenus en 2021, mesurés par le coefficient de Gini, sont celles de Toronto (0,407), Calgary (0,386) et Vancouver (0,385). Les trois RMR qui ont affiché les plus faibles niveaux d'inégalité des revenus sont celles de Saguenay (0,284), Québec (0,293) et Drummondville (0,303). Par ailleurs, la RMR combinée d'Ottawa–Gatineau (0,339) a affiché une inégalité considérablement plus élevée dans la partie située en Ontario (0,350) que dans la partie située au Québec (0,292).

Tableau 1
Revenu familial médian après impôts selon la province et le territoire, 2016 à 2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020 à 2021
	Dollars constants de 2021						%
Canada	55 820	56 560	56 720	56 900	61 030	59 300	-2,8
Terre-Neuve-et-Labrador	54 270	53 450	52 760	52 070	55 110	54 110	-1,8
Île-du-Prince-Édouard	50 850	51 550	50 890	50 510	54 440	53 280	-2,1
Nouvelle-Écosse	49 910	50 220	50 170	49 900	53 810	52 320	-2,8
Nouveau-Brunswick	50 090	50 610	50 600	50 510	54 260	52 660	-2,9
Québec	49 960	51 020	51 280	51 980	55 410	54 700	-1,3
Ontario	57 990	58 480	58 740	58 720	63 330	60 950	-3,8
Manitoba	53 870	54 440	54 110	54 010	58 880	56 020	-4,9
Saskatchewan	59 840	60 210	59 980	59 660	63 640	60 810	-4,4
Alberta	67 670	68 360	68 030	67 770	70 170	67 820	-3,3
Colombie-Britannique	55 610	56 600	56 770	57 040	62 050	61 060	-1,6
Yukon	67 470	68 950	69 440	69 570	73 930	73 760	-0,2
Territoires du Nord-Ouest	76 310	75 470	74 880	75 880	82 470	80 820	-2,0
Nunavut	65 460	66 750	66 830	67 250	74 380	68 670	-7,7

Source(s) : Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers (Fichier des familles T1) (4105), tableau 11-10-0017-01.

Tableau 2
Revenu familial médian après impôt par le type de famille, 2020 à 2021

	2020	2021	Variation 2020 à 2021
	Dollars constants de 2021		%
Toutes les unités familiales	61 030	59 300	-2,8
Familles comptant un couple	93 330	92 140	-1,3
Familles comptant un couple avec enfants	114 540	113 950	-0,5
Familles comptant un couple avec au moins un enfant de 5 ans ou moins	98 690	98 960	0,3
Familles comptant un couple avec au moins un enfant de 5 ans ou moins et sans aînés	98 710	98 990	0,3
Familles comptant un couple avec au moins un enfant de 5 ans ou moins et avec aînés ¹	79 360	75 700	-4,6
Familles comptant un couple avec des enfants de 6 ans ou plus uniquement	123 710	122 460	-1
Familles comptant un couple avec des enfants de 6 ans ou plus uniquement et sans aînés	125 540	124 490	-0,8
Familles comptant un couple avec des enfants de 6 ans ou plus uniquement et avec aînés ¹	111 410	108 960	-2,2
Familles comptant un couple sans enfants	74 610	73 420	-1,6
Familles comptant un couple sans aînés et sans enfants	82 780	82 140	-0,8
Familles comptant un couple avec aînés et sans enfants ¹	67 080	65 750	-2
Familles monoparentales	55 610	53 440	-3,9
Familles monoparentales avec au moins un enfant de 5 ans ou moins	43 240	40 300	-6,8
Familles monoparentales avec adulte de moins de 65 ans et au moins un enfant de 5 ans ou moins	43 240	40 300	-6,8
Familles monoparentales avec adulte de 65 ans et plus et au moins un enfant de 5 ans ou moins	47 540	41 680	-12,3
Familles monoparentales avec des enfants de 6 ans ou plus uniquement	59 730	57 630	-3,5
Familles monoparentales avec adulte de moins de 65 ans et des enfants de 6 ans ou plus uniquement	57 900	55 860	-3,5
Familles monoparentales avec adulte de 65 ans et plus et des enfants de 6 ans ou plus uniquement	68 850	66 400	-3,6
Personnes hors famille de recensement	33 080	32 130	-2,9
Personnes hors famille de recensement âgées moins de 65 ans	34 650	34 120	-1,5
Personnes hors famille de recensement âgées de 65 ans et plus	30 650	29 210	-4,7

1. Un couple avec aînés comprend au moins une personne âgée de 65 ans et plus.

Source(s) : Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers (Fichier des familles T1) (4105), tableau 11-10-0017-01 et totalisations personnalisées.

Tableau 3**Revenus agrégés selon la source de revenu pour les familles dont le revenu familial après impôts est supérieur ou inférieur à la médiane, 2020 à 2021**

	Familles dont le revenu familial après impôt est inférieur à la médiane ²⁴			Familles dont le revenu familial après impôt est supérieur à la médiane ²		
	2020	2021	Variation en %	2020	2021	Variation en %
Nombre de familles	8 554 280	8 703 190	1,7	8 554 040	8 703 110	1,7
Montant en milliers de dollars ¹						
Revenu total	317 538 995	307 666 990	-3,1	1 297 973 265	1 332 505 190	2,7
Revenu du marché	169 523 635	178 883 055	5,5	1 141 684 690	1 207 356 085	5,8
Revenu d'emploi	123 239 105	130 953 050	6,3	931 862 210	990 624 110	6,3
Transferts gouvernementaux	148 015 360	128 783 935	-13,0	156 288 575	125 149 105	-19,9
Impôts nets ³	30 832 890	36 052 655	16,9	247 715 845	265 745 740	7,3
Revenu après impôt	286 706 105	271 614 335	-5,3	1 050 257 420	1 066 759 450	1,6

1. Les montants sont exprimés en dollars constants de 2021.

2. En dollars constants de 2021, le revenu familial après impôt est 61 030 \$ en 2020 et 59 300 \$ en 2021.

3. Les impôts nets sont la somme des impôts sur le revenu moins les abattements.

4. Familles dont le revenu familial après impôt est égal à la médiane sont incluses avec celles dont le revenu est inférieur à la médiane

Source(s) : Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers (Fichier des familles T1)(4105), totalisations personnalisées.

Tableau 4
Familles et personnes ayant du revenu selon la source de revenu, 2020 à 2021

	Personnes ²		Familles de recensement ²		Montant du revenu ¹	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
	nombre				milliers de dollars	
Revenu total	28 696 810	28 931 530	17 108 320	17 406 300	1 615 512 255	1 640 172 185
Revenu du marché	25 232 160	25 583 370	15 398 130	15 662 490	1 311 208 320	1 386 239 145
Revenu d'emploi	20 378 280	20 631 680	12 732 910	12 923 610	1 055 101 320	1 121 577 160
Revenu de dividendes et d'intérêts	8 273 780	8 040 510	6 143 900	6 003 690	87 048 095	91 647 855
Pensions privées	4 794 020	4 917 450	3 787 420	3 876 290	119 703 295	122 805 570
Régime enregistré d'épargne-retraite	386 540	409 030	356 100	375 360	4 732 970	5 015 590
Autres revenus du marché	5 783 220	6 222 470	4 619 050	4 880 480	44 622 650	45 192 965
Transferts gouvernementaux	24 789 950	21 366 570	16 288 660	15 149 130	304 303 935	253 933 040
Prestations d'assurance-emploi	3 237 710	3 772 090	2 862 760	3 282 310	23 881 910	41 683 435
Prestations du Régime de pensions du Canada (RPC) et du Régime de rentes du Québec (RRQ)	7 756 490	7 910 420	5 718 640	5 832 680	63 232 420	63 172 035
Sécurité de la vieillesse (SV) et suppléments fédéraux nets	6 420 700	6 605 240	4 735 800	4 870 520	61 729 985	60 882 345
Prestations fédérales pour enfants ³	3 927 110	3 713 860	3 902 480	3 689 840	27 551 885	24 510 380
Crédits pour la Taxe sur les produits et les services (TPS) et la Taxe de vente harmonisée (TVH) ³	10 850 740	9 247 780	9 689 680	8 321 950	9 326 045	4 136 955
Indemnités pour accidents du travail	575 000	610 640	561 480	595 730	6 501 200	6 535 230
Prestations d'assistance sociale	1 611 070	1 595 400	1 521 520	1 509 120	14 403 295	13 493 525
Crédits d'impôts provinciaux remboursables et prestations familiales	11 976 070	12 670 590	10 263 810	10 795 720	14 535 735	15 437 410
Autres transferts gouvernementaux	17 111 740	4 721 170	12 700 730	4 108 420	83 141 465	24 081 730
Prestations d'urgence et de rétablissement (PUR)	8 132 170	2 147 300	6 400 890	1 873 210	75 342 115	21 356 750
Autres transferts gouvernementaux sans PUR ⁴	13 124 840	3 029 150	10 490 580	2 798 980	7 799 350	2 724 980
Revenu après impôt	28 714 730	28 954 280	17 076 930	17 322 470	1 336 963 530	1 338 373 785

1. Les montants sont exprimés en dollars constants de 2021.

2. Le nombre de personnes et de familles exclut ceux avec des montants nuls.

3. Les montants de 2020 pour les prestations fédérales pour enfants et les crédits pour TPS et TVH comprennent les paiements uniques de la COVID-19.

4. Le montant de 2020 pour les autres transferts gouvernementaux sans PUR comprend l'incitatif à agir pour le climat.

Source(s) : Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers (Fichier des familles T1)(4105), tableaux 11-10-0007-01 et 11-10-0014-01, et totalisations personnalisées.

Tableau 5**Pourcentage des personnes en situation de faible revenu selon la mesure de faible revenu de la famille de recensement, selon la province et le territoire, 2016 à 2021**

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	%					
Canada	16,8	16,6	16,5	16,4	13,3	15,5
Terre-Neuve-et-Labrador	14,6	14,8	15,6	16,0	14,0	16,1
Île-du-Prince-Édouard	16,2	16,3	16,9	16,8	13,9	15,0
Nouvelle-Écosse	18,5	18,7	19,1	19,2	15,8	17,4
Nouveau-Brunswick	17,1	17,0	17,2	17,4	14,4	16,2
Québec	16,1	15,9	15,7	15,4	13,2	14,3
Ontario	17,0	16,9	16,7	16,6	13,4	16,1
Manitoba	20,7	20,6	21,0	21,2	16,1	18,8
Saskatchewan	18,1	18,4	18,8	19,0	15,1	18,4
Alberta	13,6	13,2	13,4	13,3	11,1	13,6
Colombie-Britannique	18,7	18,4	18,1	17,9	13,2	15,2
Yukon	12,1	11,0	10,9	11,6	8,9	10,1
Territoires du Nord-Ouest	18,3	19,0	18,5	18,3	11,9	15,3
Nunavut	29,0	26,9	27,3	28,5	23,0	29,1

Source(s) : Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers (Fichier des familles T1) ([4105](#)), tableau [11-10-0018-01](#).

Tableau 6**Pourcentage des personnes en situation de faible revenu selon la mesure de faible revenu de la famille de recensement, selon le type de famille et l'âge de la personne, 2016 à 2021**

	Personnes âgées de 0 à 17 ans		Personnes âgées de 18 à 64 ans		Personnes âgées de 65 ans et plus		Toutes les personnes	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
	%							
Toutes les unités familiales	13,5	15,6	13,1	14,8	13,8	17,8	13,3	15,5
Familles comptant un couple avec enfants	6,2	7,6	4,6	5,6	3,9	5,2	5,1	6,3
Familles comptant un couple sans enfants	58,8	65,6	11,3	13,2	5,9	9,3	9,2	11,7
Familles monoparentales	36,5	41,3	23,2	26,4	9,0	11,2	27,9	31,7
Personnes hors famille de recensement	98,0	98,5	31,7	33,3	28,7	34,6	31,2	34,3

Source(s) : Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers (Fichier des familles T1)(4105), tableau 11-10-0018-01.

Tableau 7
Coefficients de Gini fondés sur le revenu familial ajusté après impôts selon la province et le territoire, 2016 à 2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Canada	0,363	0,364	0,360	0,360	0,336	0,353
Terre-Neuve-et-Labrador	0,336	0,333	0,333	0,336	0,314	0,330
Île-du-Prince-Édouard	0,320	0,321	0,316	0,317	0,295	0,313
Nouvelle-Écosse	0,337	0,339	0,339	0,337	0,311	0,327
Nouveau-Brunswick	0,324	0,321	0,318	0,320	0,297	0,313
Québec	0,329	0,329	0,327	0,326	0,308	0,320
Ontario	0,372	0,374	0,371	0,372	0,350	0,369
Manitoba	0,358	0,358	0,356	0,357	0,322	0,338
Saskatchewan	0,357	0,359	0,357	0,355	0,325	0,345
Alberta	0,372	0,372	0,368	0,367	0,343	0,358
Colombie-Britannique	0,375	0,379	0,370	0,373	0,341	0,361
Yukon	0,329	0,326	0,321	0,326	0,303	0,311
Territoires du Nord-Ouest	0,381	0,383	0,375	0,375	0,338	0,355
Nunavut	0,424	0,415	0,413	0,418	0,383	0,409

Source(s) : Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers (Fichier des familles T1) (4105), totalisations personnalisées.

Tableau 8
Coefficients de Gini fondés sur le revenu familial ajusté après impôts selon la région métropolitaine de recensement, 2020 à 2021

	2020	2021
St. John's	0,322	0,345
Halifax	0,316	0,331
Moncton	0,295	0,315
Saint John	0,314	0,330
Fredericton	..	0,316
Saguenay	0,274	0,284
Québec	0,282	0,293
Sherbrooke	0,296	0,308
Trois-Rivières	0,293	0,305
Drummondville	..	0,303
Montréal	0,330	0,343
Ottawa–Gatineau (Combiné)	0,326	0,339
Ottawa–Gatineau (Quebec)	0,282	0,292
Ottawa–Gatineau (Ontario)	0,334	0,350
Kingston	0,315	0,330
Belleville–Quinte West	0,295	0,311
Peterborough	0,309	0,328
Oshawa	0,307	0,320
Toronto	0,382	0,407
Hamilton	0,331	0,346
St. Catharines–Niagara	0,312	0,327
Kitchener–Cambridge–Waterloo	0,326	0,348
Brantford	0,323	0,324
Guelph	0,319	0,335
London	0,328	0,345
Windsor	0,344	0,356
Barrie	0,304	0,319
Grand Sudbury	0,305	0,319
Thunder Bay	0,310	0,324
Winnipeg	0,325	0,341
Regina	0,324	0,340
Saskatoon	0,325	0,344
Lethbridge	0,302	0,319
Calgary	0,371	0,386
Red Deer	..	0,327
Edmonton	0,328	0,343
Kelowna	0,326	0,343
Kamloops	..	0,319
Chilliwack	..	0,312
Abbotsford–Mission	0,308	0,322
Vancouver	0,363	0,385
Victoria	0,319	0,334
Nanaimo	..	0,313

.. indisponible pour une période de référence précise

Source(s) : Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers (Fichier des familles T1) (4105), totalisations personnalisées.

Note aux lecteurs

Dans le présent communiqué, le terme « familles » fait référence aux familles de recensement et aux personnes hors famille de recensement. La famille de recensement désigne un couple marié ou en union libre, avec ou sans enfants à la maison, ou une famille monoparentale. Les produits incluent également les données pour les personnes hors famille de recensement. Les données dans ce communiqué sont calculées à partir des déclarations de revenus des particuliers soumises au printemps 2022 et ne sont pas ajustées selon les estimations de population de Statistique Canada.

Dans le présent communiqué, le revenu a été ajusté pour tenir compte de l'inflation, telle que mesurée par l'Indice des prix à la consommation, et est exprimé en dollars de 2021.

Pour des données supplémentaires associées au produit dont il est question dans le présent communiqué, veuillez vous référer à la [diffusion des données du 12 juillet 2023](#). Les données en fonction de programmes gouvernementaux de soutien du revenu et de prestations pour la COVID-19 précis se trouvent dans les tableaux 11-10-0100-01 et 11-10-0101-01.

Le revenu après impôt correspond au revenu total moins l'impôt sur le revenu. L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. Le revenu total comprend le revenu d'emploi, le revenu de dividendes et d'intérêts, les transferts gouvernementaux (imposables et non imposables), les revenus de retraite et les autres revenus. Conformément aux normes internationales, les gains en capitaux sont exclus du revenu total.

Le présent communiqué fournit des statistiques sur le faible revenu selon la mesure de faible revenu des familles de recensement après impôt (MFRFR-Apl). Les particuliers sont considérés en situation de faible revenu lorsque leur revenu familial après impôt rajusté est inférieur à 50 % de la médiane nationale du revenu familial après impôt rajusté. Le revenu ajusté après impôt est obtenu en divisant le revenu de la famille de recensement par la racine carrée de la taille de la famille de recensement, puis en assignant cette valeur à tous les membres de la famille de recensement. Les personnes hors famille de recensement sont traitées comme une famille de recensement de taille 1. Les données fondées sur la méthodologie de la MFRFR-Apl figurent dans les tableaux [11-10-0018-01](#) et [11-10-0020-01](#).

Les estimations du faible revenu figurant dans le présent communiqué diffèrent de celles qui ont été présentées dans d'autres sources, comme le Recensement de la population ou l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR). Cela s'explique notamment par des différences relatives à l'unité d'analyse et à la couverture des données. Le recensement et l'ECR présentent le taux de faible revenu selon l'unité d'analyse du ménage (plutôt que de la famille de recensement) et excluent actuellement les personnes vivant dans les territoires, dans les logements collectifs et dans les réserves indiennes. Les utilisateurs souhaitant obtenir plus de détails peuvent se reporter à l'article intitulé « [Mesure de faible revenu : Comparaison de deux sources de données, Fichier des familles T1 et Recensement de la population de 2016](#) ». Le recensement et l'ECR produisent également des estimations sur le faible revenu qui sont établies en fonction d'autres approches telles que la mesure fondée sur un panier de consommation (MPC) qui a été adoptée à titre de mesure officielle du seuil de la pauvreté au Canada en 2019. Il n'est pas possible de calculer le MPC à l'aide du Fichier de familles T1 puisque, en plus du revenu, le MPC dépend des données qui sont obtenues à l'aide de questions d'enquête et ne sont pas disponibles pour cette diffusion.

Le coefficient de Gini correspond à un nombre compris entre zéro et un, et permet de mesurer le degré relatif d'inégalité dans la distribution du revenu. Le coefficient serait de zéro (inégalité minimale) dans le cas d'une population dont chaque personne touche exactement le même revenu de la famille ajusté et il serait de un (inégalité maximale) si une personne touchait tout le revenu de la famille ajusté et les autres n'en touchaient aucun. Même s'il n'y a pas d'interprétation simple d'une seule valeur d'un coefficient de Gini, la comparaison du niveau au fil du temps ou entre les populations, elle, est très simple : plus le coefficient est élevé, plus grande est l'inégalité de la distribution.

La médiane est le point où la moitié des observations sont au-dessus, et l'autre moitié, en dessous.

La moyenne correspond à la somme des observations divisée par le nombre d'observations.

Les données figurant dans le présent communiqué ont été totalisées conformément à la [Classification géographique type de 2021](#) utilisée dans le cadre du Recensement de 2021.

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants, et son noyau doit compter au moins 50 000 de ces habitants.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 4105.

Le Guide de référence technique pour les estimations annuelles du revenu des familles de recensement, des particuliers et des aînés, Fichier de familles T1, Estimations finales (72-212-X) contient des renseignements sur la méthodologie, les concepts et la qualité des données figurant dans le présent communiqué.

Les tableaux gratuits liés à cette diffusion sont disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Des versions de ces tableaux et d'autres tabulations sont aussi disponibles en tant que service personnalisé, sur demande, pour d'autres niveaux géographiques tels que les circonscriptions électorales fédérales, les régions économiques, les divisions de recensement, les subdivisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement, les secteurs de recensement ainsi que pour des régions basées sur la géographie postale.

Les dernières données infraprovinciales sur le revenu des familles et des particuliers pour les régions métropolitaines peuvent aussi être examinées dans un format interactif en consultant les produits « [Revenu des hommes et des femmes, régions infraprovinciales, Fichier des familles T1 : Outil interactif](#) » et « [Sources de revenu familial selon le type de famille, régions infraprovinciales, Fichier des familles T1 : Outil interactif](#) ».

Le portail [Statistiques sur le revenu, les pensions, les dépenses et la richesse](#), qui est accessible sous l'onglet Sujets du site Web de Statistique Canada, fournit aux utilisateurs un point d'accès unique à une grande variété de renseignements relatifs au revenu, aux pensions, aux dépenses et à la richesse.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300, composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).